






1 Expéditeur (nom, ou raison sociale, et adresse complète tels qu'ils figurent, le cas échéant, au registre de commerce)	<b>B</b>	<b>DEMANDE DE DELIVRANCE</b>
	<b>UNION EUROPEENNE CERTIFICAT D'ORIGINE</b>	
2 Destinataire (nom, ou raison sociale, et adresse complète tels que connus ou mention "à ordre")		
	Exemple  : Union Européenne(Italie), Mexique	
4 Informations relatives au transport (mention facultative) Transport details (Optional)	5 Remarques	
 Exemple : By air, by sea, Incoterm, ...		
6 N° d'ordre; marques, numéros, nombre et nature des colis; désignation des marchandises (pour les marchandises non emballées nombre d'objets ou mention "en vrac") Item number; marks, numbers, number and kind of packages; description of goods	7 Quantité (exprimée en masse brute ou masse nette ou en d'autres unités de mesure) Quantity	
<b>8 JE SOUSSIGNE</b> - DEMANDE la délivrance d'un certificat d'origine indiquant que les marchandises désignées ci-dessus sont originaires du pays figurant dans la case n°3. - DECLARE que les indications de cette demande ainsi que les pièces justificatives présentées et les renseignements fournis aux autorités ou organismes habilités en vue de la délivrance de ce certificat sont exacts, que les marchandises auxquelles se rapportent ces pièces et renseignements sont celles pour lesquelles le certificat est demandé, que ces marchandises remplissent les conditions prévues par la réglementation relative à la définition commune de la notion d'origine des marchandises. - M'ENGAGE à présenter, à la demande des autorités ou organismes habilités, les renseignements et pièces justificatives supplémentaires que ceux-ci jugeraient nécessaires en vue de la délivrance du certificat.		
9 Demandeur (s'il est autre que l'expéditeur) 	Lieu et date  Signature du demandeur(1)	

(1) La signature d'un fondé de pouvoir doit être suivie de son nom en caractères d'imprimerie.


10. Indications supplémentaires nationales

Tarif douanier : .....  Valeur : ..... 


Pays de destination : ..... 

11. A remplir par le fabricant exportateur

Le soussigné déclare que les marchandises suivantes : .....

ont été entièrement obtenues (1) ou fabriquées (2) sous son contrôle et pour son compte à l'adresse suivante : ..... 

et, que leur origine mentionnée en case 3 a été établie sur base des règles d'origine non préférentielle en vigueur.


Documents présentés : ..... 

Cachet

Date et signature



12. A remplir par le négociant ou l'expéditeur

Pièces justificatives présentées : ..... 

Cachet

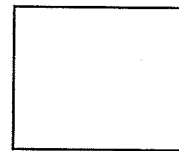
Date et signature



13. Renseignements complémentaires :



Nom, date et cachet  
de l'autorité compétente



(1) Voir article 23 Règlement (CEE) n°2913/92 du Conseil du 12 octobre 1992 établissant le code des douanes communautaire.

(2) Cette déclaration n'est pas valable pour les demandes de certificats d'origine pour lesquelles le fabricant est une société qui n'a pas de lien juridique avec l'expéditeur demandeur. Dans un tel cas, la déclaration doit être faite par le fabricant sur papier à en-tête et signée.

REGLES A OBSERVER POUR L'ETABLISSEMENT DU CERTIFICAT D'ORIGINE ET DE LA DEMANDE Y RELATIVE

1. Les formulaires de **certificat d'origine et de la demande y relative sont remplis d'une manière identique** dans les langues officielles de l'Union européenne ou, suivant les usages et les nécessités du commerce, dans toute autre langue. Au cas où ils sont remplis à la main, ils le sont à l'encre et en caractères d'imprimerie.
2. Le **certificat et la demande ne peuvent comporter ni grattages, ni surcharges.** Les modifications qui y sont apportées doivent être effectuées en biffant les indications erronées et en ajoutant, le cas échéant, les indications voulues. Toute modification ainsi opérée doit être approuvée par son auteur et visée par les autorités ou organismes habilités.
3. Chaque article repris sur la demande et sur le certificat doit être précédé d'un numéro d'ordre. Immédiatement **au-dessous de la dernière inscription doit être tracée une ligne horizontale.** Les **espaces non utilisés doivent être hachurés** de façon à rendre impossible toute adjonction ultérieure.
4. Si les nécessités du commerce d'exportation le requièrent, il peut être établi en plus du certificat une ou plusieurs copies.